

MAIRIE D'EYRAGUES (13630)

L'an deux mil quinze, le dix mars, le Conseil Municipal d'Eyragues, dûment convoqué, s'est réuni à dix-neuf heures, Salle du Conseil à la Mairie d'Eyragues, sous la Présidence de Max GILLES, Maire

Date de la convocation :
3 mars 2015

Conseillers en exercice : 27
Présents : 18
Procurations : 7
Votes : 25

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 10 MARS 2015

Étaient présents les conseillers municipaux :

GILLES Max, POURTIER Yvette, DELAIR Patrick, GAVANON Michel, PANCIN Pierre, ROSELLO Louis, RICARD André, JULLIAN Madeleine, GOLFETTO Rémi, PACCHIONI Maryse, POUJOL Odile, DELILLE Nicole, DELABRE Eric, AMAT Bruno, MISTRAL Christelle, BOUCHET Aurélien, ROSSI Yannick, AUBERY Jérémy.

Absents excusés et représentés :

TROUSSEL Marc a donné procuration à ROSELLO Louis, MISTRAL Christiane a donné procuration à JULLIAN Madeleine, BASNEL Françoise a donné procuration à PACCHIONI Maryse, MARTINI Geneviève a donné procuration à POURTIER Yvette, MIGNOT Brigitte a donné procuration à MISTRAL Christelle, LAUGE Sylviane a donné procuration à POUJOL Odile, CHABAUD Sandra a donné procuration à AUBERY Jérémy.

Absents excusés :

NIETO Corinne, MARCEL David.

Monsieur le Maire accueille les Conseillers Municipaux et ouvre la séance à 19h00.

Yvette POURTIER est nommée secrétaire de séance.

Adoption des Comptes-rendus des séances de décembre et février.

Monsieur Le Maire donne lecture des comptes-rendus des Conseils Municipaux du 9 décembre 2014 et du 10 février 2015.

Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité.

1. Affaires financières

1.1. Débat d'orientations budgétaires (D)

Rapporteur : Max GILLES

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB), prévu par le Code Général des Collectivités Territoriales, a lieu dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif. Il s'agit d'une discussion autour des orientations constatées et à venir de la structure budgétaire communale.

Monsieur Le Maire donne lecture, pour information aux Conseillers Municipaux, de la situation financière de la Commune.

Monsieur Le Maire précise que les différentes aides allouées par l'Etat seront à l'avenir moins importantes et qu'il sera nécessaire de poursuivre les efforts pour réduire les dépenses de fonctionnement.

Endettement : la commune présente un endettement peu élevé pour un capital restant dû fin 2014 de 2 199 015,23 €. 6 emprunts restent en cours.

Investissement : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux prévus en 2015 sont ceux inscrits au programme du mandat. L'investissement s'élèvera à 3 730 000,00 € et concernera en priorité : l'achèvement du réaménagement des rues du quartier des Bourgades, l'engagement de la réhabilitation du bâtiment principal de la propriété Michel, l'aménagement du chemin de la Sablière, des travaux de voiries, de revêtements et de stationnement, l'acquisition de matériels.

Le Conseil Municipal valide les orientations proposées qui serviront de base à la préparation du budget primitif 2015 de la commune.

1.2. Sollicitation d'un concours financier de l'Agence de l'Eau dans le cadre de l'appel à projets 2015 "Economiser l'eau" (D)

Rapporteur : Patrick DELAIR

Afin de réduire le volume des pertes sur le réseau d'eau potable, des travaux de sectorisation du réseau sont prochainement prévus par le délégataire.

L'Agence de l'eau ayant lancé un appel à projets portant sur les économies d'eau comportant la possibilité d'aides financières avec des taux de 40 à 50% du montant des opérations, le critère d'attribution principal étant l'économie au mètre cube.

Les services de l'Agence de l'Eau contactés par le délégataire ont confirmé l'éligibilité des travaux de sectorisation dans le cadre de l'appel à projets.

Il est donc intéressant de présenter un dossier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise M. le Maire à déposer un dossier dans le cadre de l'appel à projets 2015 de l'Agence de l'Eau.

2. Affaires Administratives

2.1. Modification du tableau des effectifs (D)

Rapporteur : Louis ROSELLO

Afin de permettre le remplacement d'un agent en congés maladie, il convient de créer un poste d'agent des écoles et du restaurant scolaire en CAE.

Cette modification ainsi apportée est transcrite dans le tableau ci-après que le Conseil Municipal est invité à approuver :

Cat	Grade	Nb de postes	Nature Temps complet (TC) Temps non complet (TNC)	Durée (en heures)	Pourvu	Non Pourvu	Commentaire
FILIERE ADMINISTRATIVE							
C	Adjoint administratif de 2ème classe	2	TC	35	2		
C	Adjoint administratif de 1ère classe	1	TC	35		1	
C	Adjoint administratif principal 1ère classe	2	TC	35		2	
B	Rédacteur	2	TC	35	2		
B	Rédacteur principal 2ème classe	1	TC	35		1	
B	Rédacteur principal 1ère classe	1	TC	35	1		
A	Attaché	1	TC	35	1		
A	Attaché principal	1	TC	35	1		
A	Directeur Général des Services (emploi fonctionnel)	1	TC	35		1	
FILIERE TECHNIQUE							
C	Adjoint technique de 2ème classe	14	TC	35	11	3	
C	Adjoint technique de 2ème classe	1	TNC	32	1		
C	Adjoint technique de 2ème classe	1	TNC	29,20	1		
C	Adjoint technique de 2ème classe	1	TNC	21,67		1	
C	Adjoint technique de 2ème classe	1	TNC	29	1		
C	Adjoint technique de 2ème classe	1	TNC	23,5	1		
C	Adjoint technique de 2ème classe	1	TNC	27,3	1		
C	Adjoint technique de 2ème classe	1	TNC	24,5		1	
C	Adjoint technique de 1ère classe	4	TC	35	2	2	
C	Adjoint technique Principal de 2ème classe	2	TC	35	2		
C	Agent de maîtrise	1	TC	35	1		
C	Agent de maîtrise principal	1	TC	35		1	
B	Technicien principal 2ème classe	1	TC	35	1		
A	Ingénieur Territorial	1	TC	35	1		
FILIERE SOCIAL							
C	Agent social de 1ère classe	1	TC	35	1		
C	ATSEM 1ère classe	1	TC	35	1		
C	ATSEM Principal 2ème classe	1	TC	35		1	
C	Auxiliaire de puériculture de 1ère classe	2	TC	35		2	
B	Educateur de jeunes enfants	1	TC	35	1		
FILIERE ANIMATION							
B	ETAPS	1	TC	35		1	
B	ETAPS Principal 2ème classe	1	TC	35	1		
FILIERE POLICE MUNICIPALE							
C	ASVP	1	TNC	8	1		
C	Brigadier	1	TC	35	1		
C	Brigadier chef principal	1	TC	35	1		
C	Chef de Police Municipale	1	TC	35	1		
BESOINS SAISONNIERS ET OCCASIONNELS							
C	Adjoint administratif	1	TC	35,00		1	
C	Adjoint technique	1	TNC	24,50		1	
C	Adjoint technique	1	TNC	29,00		1	
C	Adjoint technique	1	TNC	21,75	1		
EMPLOIS AIDES							
C	Adjoint technique	1	TC	35,00	1		
C	Adjoint technique	1	TNC	21,67	1		
C	Adjoint technique	2	TNC	26,00	2		
TOTAL		63			43	20	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve cette création de poste et valide le nouveau tableau des effectifs.

3. Biens – Patrimoine – Travaux

3.1. Avancement de travaux/projets (I)

M. le Maire et les adjoints en charge des travaux et projets listés ci-dessous font le point sur l'avancement de ces opérations :

3.1.1. projet "Collège / logements"

3.1.2. Espace Michel

4. Divers

Madame Yvette POURTIER fait le point sur les implantations de caméras réalisées lors de la première tranche des travaux et celles prévues pour la seconde tranche qui sera réalisée sur les exercices 2015 et 2016.

Monsieur Louis ROSELLO informe le Conseil Municipal que les locataires des logements sociaux du terrain Van Hulle ont signé leurs contrats avec le bailleur et que les visites de logement sont prévues pour les attributaires de logements du programme "La Fauvette".

Madame Nicole DELILLE demande à quelle date est prévue la réouverture de la déchèterie.

Monsieur le Maire répond qu'après quelques retards dus aux intempéries, le chantier devrait être terminé à la fin mars.

Madame Nicole DELILLE fait également part des interrogations de certains sur la présence pendant quelques semaines d'un camion boucherie sur le marché.

Monsieur le Maire répond que ce commerçant avait été accepté sur place par les agents placiers sans autorisation du Maire et qu'afin de préserver les commerçants locaux, son installation sur le marché a été refusée.

Monsieur Pierre PANCIN informe le Conseil Municipal qu'une manifestation de soutien aux traditions est organisée en partenariat avec la commune de Saint Rémy de Provence, sur le territoire de celle-ci le 19 avril 2015 de 10h00 à 12h00.

Madame Madeleine JULLIAN fait part au Conseil de la demande du Roudoulet pour la mise à disposition d'un équipement informatique et remercie M. le Maire pour la fourniture de chi-chis pour la fête des grands-parents prévue jeudi prochain.

Monsieur Michel GAVANON informe le Conseil Municipal que suite aux conseils d'écoles, une cellule citoyenne sera créée pour les enfants dont le comportement pose problème.

Il informe également que la charte de la vie associative a été adressée aux associations pour signature.

Il fait également part de l'acquisition d'un nouveau système de sonorisation pour la salle Baudile Lagnel.

Enfin il informe le Conseil Municipal que la soirée d'accueil des nouveaux Eyraguais sera organisée le 22 mai prochain.

M. Rémy GOLFETTO fait part des résultats de la consultation du groupement de commandes pour la fourniture de gaz réalisée par le SMED. Le prestataire retenu est la société Direct Energie, le gain pour la commune étant estimé à environ 20%.

Le SMED doit également bientôt réaliser le diagnostic sur l'éclairage public.

Madame Maryse PACCHIONI fait part au Conseil Municipal des nouvelles concernant Mme Suzanne PROVENCIO.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

La Secrétaire de Séance

Yvette POURTIER

Le Maire

Max GILLES

